LE SLIP / CHAPELLE-THÉÂTRE

27-29 rue des Augustins

80 000 Amiens

tél 06 32 62 97 72

chapelletheatre@gmail.com

www.chapelle-theatre.org

SIRET : 79929709800011

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

RESIDENCES 2022

RÉSIDENCE DE CRÉATION 49

DU 31 JANVIER AU 12 FÉVRIER 2022

CE QUE DIT UN JOUET *tiré de* 13 OBJECTS d'Howard Barker

mise en scène: Julie Fortini

Cie les Roger (Amiens)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 1500€

AIDE ATTRIBUÉE : 1800€

RÉSIDENCE DE CRÉATION **50**

DU 26 FÉVRIER AU 6 MARS 2022

MON CORPS EST UNE ARME

Escape Game Performatif

conception et mise en scène: Julie Louart

Cie des CriArts (Paris)

https://www.laciedescriarts.com/

AIDE DEMANDÉE : 3000€

AIDE ATTRIBUÉE : 2800€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 51

DU 7 AU 20 MARS 2022

CONTE DE FAITS

texte et mise en scène: Gala Fatus-Rieser, Caroline Tardy

Cie les 100 Souliers (Simiane-Collongue - 13)

https://cieles100souliers.wixsite.com/les100souliers

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 3000€

AIDE ATTRIBUÉE : 2800€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 52

DU 11 AU 17 AVRIL 2022

DU 15 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE 2022

LA TOUR DE PISE de Diastème

mise en scène: Karine Dedeurwaerder

Cie les gOsses – CIE ASSOCIÉE

www.lesgosses.fr

AIDE DEMANDÉE :2500€

AIDE ATTRIBUÉE : 2500€

Représentations

JEU 8 SEPT 2022 A 15H

VEN 9 SEPT 2022 A 15H

VEN 9 SEPT 2022 A 20H30

SAM 10 SEPT 2022 A 20H30

(attention jauge limitée à 20 personnes)

Réservations indispensables sur chapelletheatre@gmail.com

RÉSIDENCE DE CRÉATION 53

DU 18 AU 22 AVRIL 2022

GERBE JUSQU'À CE QUE TU CHIALES

texte et mise en scène : Roxane Havé-Gosset

dans le cadre de RE[PAIR]S initié par Amiens-Métropole

PAS D'AIDE DEMANDÉE

RÉSIDENCE DE CRÉATION 54

DU 26 MARS AU 10 AVRIL 2022

DU 23 AU 29 AVRIL 2022

HEDY OU LES SPECTRES

texte et mise en scène : Marie Steen

Cie Thétral (Savignies - 60)

https://laciethetral.wixsite.com/theatrepro

AIDE DEMANDÉE : 1000€

AIDE ATTRIBUÉE : 1000€ (payée en 2021)

RÉSIDENCE DE CRÉATION 55

DU 2 AU 21 MAI 2022

LA BIM A'FABLES d'après Jean de la Fontaine

adaptation et mise en scène : Titi Mendès

Cie Car à Pattes (Amiens)

https://www.carapattes.fr/

AIDE DEMANDÉE : 4500€

AIDE ATTRIBUÉE : 3800€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 56

DU 23 AU 31 MAI 2022

COQUILLES

conception et mise en scène : Benjamin Audouard, Mathilde Gilot

SMOG (Caen - 14)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 4000€

AIDE ATTRIBUÉE : 1300€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 57

DU 20 AU 26 JUIN 2022

LA LIESSE d'après le *Décameron* de Boccace

adaptation et mise en scène : Mélodie Etxeandia

Caravelle Project (Caen - 14)

https://caravelleproject.com/

AIDE DEMANDÉE : 4500€

AIDE ATTRIBUÉE : 2300€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 58

DU 12 AU 18 JUILLET 2022

LIBERTÉ POUR LES CLOWNS !

Création collective

mise en scène : Julie Fortini

Cie les Roger (Amiens)

RÉSIDENCE DE CRÉATION 59

DU 19 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2022

NOUS LES VAGUES de Mariette Navarro

mise en scène : Raphaël Mena

Cie Kamma (Boffres - 07)

https://kammacompagnie.wixsite.com/kamma

AIDE DEMANDÉE : 4500€

AIDE ATTRIBUÉE : 2800€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 60

DU 4 AU 9 OCTOBRE 2022

ÉTOILÉE

texte : Barthélémy Héran

mise en scène : Antoine Monfrini

Cie Youkali (Paris)

AIDE DEMANDÉE : 2000€

AIDE ATTRIBUÉE : 1300€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 61

DU 11 AU 21 OCTOBRE 2022

LE PASSAGE

texte et mise en scène : Angéline Mairesse

Compagnie Révélation (Amiens)

http://www.association-revelation.fr/

AIDE DEMANDÉE : 4500€

AIDE ATTRIBUÉE : 3300€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 62

DU 31 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2022

L'ÂGE D'OR

conception, chorégraphie : Marion Grégori

la Fringante Compagnie (Paris)

https://mariongregori7.wixsite.com/la-fringante

AIDE DEMANDÉE : 4500€

AIDE ATTRIBUÉE : 1800€

→ Soit **39500€ d'aides à la résidence demandées en 2022**…

C'est finalement **29.300€ (soit 91,56% de notre budget global pour 2022 s'élevant à 32.000€)** qui seront versés aux 14 compagnies retenues.

Un chiffre très à la hausse, qui témoigne avant tout, après une saison dévastée par le Covid, l'envie de création et de retour au plateau. Nous espérons que nos partenaires sauront envisager cette situation à la hausse, et nous aiderons à accompagner ces jeunes créateurs, dont 78,6 % sont des … créatrices.

Répartition géographique des compagnies qui seront accueillies en 2022 :

- Hauts de France : 50%

dont département de la Somme : 30 %

- Paris : 20 %

- Normandie : 12 %

- Auvergne – Rhône Alpes: 9 %

- PACA : 9 %

Vous pouvez consulter l'ensemble des dossiers, budgets etc. pour toutes les compagnies ici :
https://drive.google.com/drive/folders/1lKmjgNOwyzLyh7ARPt3p3YMJwRrHNBJ_?usp=sharing

Le fonctionnement sur les résidences restent simple, et ouvert aux propositions. A ce jour, nous n'avons refusé que deux compagnies, dont le projet n'était pas assez solide ou trop intéressé…

Pour de nombreuses compagnies, la résidence à la Chapelle-théâtre appelle à la structuration. L'aide que nous leur offrons est souvent la première « aide publique », puisque nous redistribuons des financements que nous obtenons à cet effet.

Les Résidences s'engagent toujours dans une durée au moins égale à une semaine, et nous demandons que les compagnies travaillent à leur « autonomie », qu'elle soit artistique, technique, ou administrative. Les « yeux extérieurs », renforts inutiles, principes de sous-traitance administrative, sont autant de reculs pour ne pas mieux sauter…

Bien entendu, selon les besoins, nous avons dans notre équipe quelques techniciens que nous employons parfois. Mais concrètement, le théâtre à la Chapelle s'aborde dans l'expérimentation de terrain. Facile ? Oui et non. Mais faisable. Et depuis cinq saisons, nous le faisons.

ACTIONS CULTURELLES

ACTIONS CULTURELLES A LA CHAPELLE-THÉÂTRE / AMIENS // 2022

- Ateliers (4H / mois) avec les résidents et personnels de l'association L'ILOT (deux sites, rue des Augustins et rue Thuillier, Amiens)
- Répétitions ouvertes
- Sorties culturelles

→ Plus de 40 participants sur l'année 2022 et 13 résidences de création à la Chapelle-Théâtre.

Au delà de nos activités de création et de diffusion, liées à notre statut de compagnie professionnelle, nous entendons proposer aux résidents et personnels de L'ILOT, ainsi qu'au public extérieur, toute une série d'ateliers, sous forme de mini-stages de 3 jours, avec chaque jour un module de trois heures, encadrés par des comédiens et techniciens de la compagnie, et par deux éducateurs quand nous nous adressons à des résidents. Conformément à la convention signée en avril 2016, ces ateliers visent à échanger sur nos pratiques, et sur le thème du « dedans-dehors », qui prend tout son sens avec les résidents, nous proposons ces ateliers tous les deux mois. Les résidents s'inscrivent, et nous complétons au besoin avec des personnes extérieurs et/ou du personnel de L'ILOT. Nous pensons que ce mélange est propice au respect et à la découverte de l'autre, et qu'il prépare les résidents à sortir du foyer et à leur réinsertion. En groupes de 12 participants au maximum nous abordons tous les arts (théâtre, écriture, dessin, masques, sculpture, vidéo, son, mime…) et tentons de faire comprendre aux participants tous les stades de création.

Ateliers de pratiques artistiques

L'accès à la culture est un principe de service public, la seule véritable règle que nous suivons les yeux fermés, et que nous avons éprouvé et interrogé depuis nos différentes formations initiales, il y a vingt ans au moins, en passant de la pratique amateur aux ateliers plus pérennes. C'est un principe fondamental, qui lie les artistes et le public, et qui les confronte souvent. Nombre d'entre nous sont titulaires d'un CA ou d'un DE, et nous travaillons sur un principe de modules, qui mêlent les différents corps de métiers liés au spectacle vivant. Nous sommes donc confrontés au quotidien à un public

de plus en plus participatif, désireux de pratiquer l'art dramatique, en alliant rigueur et plaisir, pour mieux comprendre le processus de mise en scène, d'interprétation ou de dramaturgie. Nous sommes souvent approchés par des enseignants, de l'école primaire au lycée, qui désirent aller au-delà de la représentation, qui veulent que leurs élèves puissent aussi nous parler, échanger, sur le spectacle et ses étapes de fabrication. Cela tend à penser que les métiers du spectacle, surtout s'ils sont pratiqués partout, à la ville comme en territoires ruraux, sont assimilés, et peu à peu intégrés au tissu social et citoyen.

Amiens le 09/12/22

François Hébert, président

Olivier Mellor, responsable artistique